

Le carnet de Sidoine

31 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Le carnet de Sidoine », *Messages du Secours Catholique*, n° 199, juillet-août 1969, p. 2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

J'ai entendu dire qu'il y avait à Rome un gros scandale au sujet d'une œuvre religieuse. On prétend même que le Pape avait accordé une audience à la religieuse directrice. Je parie que « Messages » n'osera pas en parler.

Réponse :

- Oui, il y a scandale. Il s'agit de l'œuvre de Sainte-Rita située à Grottaferrata, près de Castel-Gondolfo à 21 kilomètres au sud de Rome. Fondée pour les enfants anormaux en 1957, elle a dégénéré en exploitation de la générosité publique tandis que les 15 enfants hébergés sont sous-alimentés et maltraités.

Il ne s'agit pas d'une œuvre « religieuse ». Sa fondatrice s'appelle Madame Maria D. Pagliuca. C'est une laïque provenant d'un couvent d'où elle s'est enfuie en 1945, puis a été exclue de sa Congrégation.

Une infirmière de l'œuvre, Mademoiselle Maura Longhi ayant averti l'évêque de Grottaferrata, celui-ci ordonna d'alerter les autorités.

Chaque mercredi, 20 à 50.000 personnes envahissent Saint-Pierre pour l'audience publique. A une de ces audiences le Pape apercevant un enfant infirme, s'approche et le bénit. Cet enfant était hébergé par Mme Pagliuca. La presse reproduit maintenant cette photo : elle prouve le geste du Pape pour un infirme. Un point c'est tout.

En certains pays où le nombre des enfants anormaux est de beaucoup supérieur aux maisons d'accueil, il y a hélas, des maisons mal gérées qu'on laisse subsister trop longtemps. Pas seulement en Italie...

Question 2

Quelle différence y a-t-il entre le Secours Catholique et Caritas ? On ne comprend pas très bien cette variété de termes.

Réponse :

En 1950 les évêques du monde entier ont été consultés par le Saint-Siège sur l'opportunité d'une Fédération Catholique Internationale charitable. Devant leurs réponses positives, chaque épiscopat a été chargé de désigner l'œuvre nationale mandatée par la hiérarchie pour représenter l'activité caritative de son propre pays, l'Épiscopat français a désigné le Secours Catholique. La Fédération ainsi formée a choisi un nom latin facile à comprendre : Caritas Internationalis.

Réunis dans cette Caritas Internationalis, 90 organismes nationaux s'appellent tantôt « Secours Catholique » (France, Madagascar, Sénégal, etc.), tantôt « Caritas » (Allemagne, Vietnam, Argentine, etc.).

Question 3

- J'ai lu dans un journal qu'un archevêque venait de décider que son diocèse prendrait désormais à sa charge tous les frais généraux de sa Caritas (salaires, téléphone, etc.) afin que l'argent des donateurs soit affecté à 100 % aux pauvres pris en charge par ladite Caritas diocésaine. Est-ce exact ? De quel diocèse s'agit-il ?

Réponse :

- C'est exact. Il s'agit du diocèse de Salzburg (Autriche).

Question 4

- Ne pensez-vous pas qu'il serait conforme aux tendances actuelles de camoufler le mot catholique et de vous appeler « Secours » tout court. Sinon vous risquez de perdre des adhérents. La mode est au camouflage. Et il est inutile de lutter contre la mode. Depuis dix ans tout a changé.

Réponse :

- Primo : Tout l'Évangile est contre le camouflage.

- Secundo : Le public français ne se laisse pas aveugler. Même en changeant de nom, le Secours Catholique sera toujours identifié comme une institution d'Église au service des plus pauvres. Il n'est donc pas un instant question ici de camoufler ni le nom ni le but.

- Tertio : Depuis 10 ans tout a changé. Mais pas dans le sens que vous croyez. Voici deux chiffres indiquant le changement du nombre des cotisants, en France, au Secours Catholique :

- En 1959 : 440.000

- En 1969 : 930.000 soit plus du double.

Question 5

Je lis vos articles, cher Sidoine, et j'apprécie votre bon sens toujours, votre documentation parfois et votre humour une fois sur deux. Mais il y a une chose que je

ne comprends pas. Etant donné votre plume, vous semblez ne pas être dénué d'instruction. A notre époque de « chrétiens adultes », en ce temps de « promotion permanente du laïcat » vous méritez mieux que ce poste de sacristain obscur. Pourquoi continuez-vous à servir ainsi le clergé qui d'ailleurs refuse d'être servi ?

Réponse :

- Je suis au service de Celui qui, dans mon église, réside au tabernacle. Ça me suffit.

SIDOINE.

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1969/le-carnet-de-sidoine-1>